

AR PREFECTURE

016-200054047-20200921-2020_09_21_05-AU
Reçu le 25/09/2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter l'aide financière auprès de la DRAC, du Département et de la Région.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 23 septembre 2020



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

